

BREVE NOTE D'ORIENTATION SUR L'ORGANISATION DE LA 1^{ERE} EDITION DES OLYMPIADES NATIONALES UNIVERSITAIRES DE GUINEE

Session 2023-2024

A

l'attention des Recteurs et Directeurs généraux des IES éligibles à la compétition (ONUGUI)

NB-Pour faire acte de candidature aux olympiades nationales universitaires de Guinée, les étudiants doivent être issus des IES habilitées et être inscrits dans des programmes accrédités par l'ANAQ.

A- URGENCE SIGNALEE

- 1) Mise en place du Comité institutionnel d'organisation des Olympiades
- 2) Liste des candidats par Domaine (Prénoms et Nom, Classe, Identifiant numérique : INE pour le public et PV, Option et Session du Bac pour le privé)
- 3) Proposition de la liste de trois (3) correcteurs des épreuves par domaine programmé (Titre, Prénoms et nom, Grade, Spécialité, Cours dispensé, Mail, Téléphone).

B- PROCEDURE D'ORGANISATION DES OLYMPIADES

1- Phase institutionnelle de sélection des candidats : 24 février 2024

- **Niveau des Olympiades** : Licence
- **Épreuves** : écrites
- **Durée** : 1 heure
 - o **Matières du Domaine Sciences techniques et de l'ingénieur** :
Mathématiques, Physique et Culture générale en lien avec les sciences techniques et de l'ingénieur
 - o **Matières du Domaine Sciences naturelles, Agronomie et Environnement** :
Biologie, Écologie et Culture générale
 - o **Matières du Domaine Lettres, Sciences humaines et Sciences de l'éducation** : Français, Philosophie et Culture générale
 - o **Choix des sujets** : Secrétariat permanent
 - o **Lancement simultanée des épreuves dans toutes IES** : ANAQ
- **Correction des copies**, relevé des notes, calcul de la moyenne arithmétique des trois notes et classement
- **Rapport du Comité institutionnel** d'organisation des Olympiades et présentation des résultats :
 - o Nom des deux (2) candidats retenus pour la phase nationale

- Nom du candidat suppléant, 3^{ème} du classement.
- Nom, Fonction et Contact de l'Encadreur.

2- Phase nationale de sélection des candidats : 27 au 28 mars 2024

- **Lieu de regroupement** : Conakry
- **Niveau des Olympiades** : Licence
 - **Domaine Sciences techniques et de l'ingénieur**
 - Épreuves écrites : Mathématiques (2 heures) et Physique (2 heures)
 - Épreuve orale : Culture générale (10 mn par candidat)
 - **Domaine Sciences naturelles, Agronomie et Environnement**
 - Épreuves écrites : Biologie (2 heures) et Écologie (2 heures)
 - Épreuve orale : Culture générale (10 mn par candidat)
 - **Domaine Lettres, Sciences humaines et Sciences de l'éducation**
 - Épreuves écrites : Français (2 heures) et Philosophie (2 heures)
 - Épreuve orale : Culture générale (10 mn par candidat)
- **Correction des copies**, relevé des notes, calcul de la moyenne arithmétique des trois notes et classement général par Domaine. Élaboration du PV de délibération des jurys.

3- Proclamation des résultats

- **Transmission au Comité d'organisation des Procès-verbaux de délibération des jurys** : 29 mars 2024
- **Session du Comité d'organisation des Olympiades** : Validation des PV et décision sur les prix à attribuer aux lauréats : 29 mars 2024
- **Cérémonie de proclamation des résultats des olympiades** : samedi 30 mars 2024.

Conakry, le 16 février 2024



Le Secrétaire Exécutif

Prof Kabiné OULARE

Chevalier de l'OIPA du CAMES

Officier de l'OPAADH de l'UGANC